

Handicap psychique et emploi

L'emploi des personnes vivant avec un handicap psychique a longtemps été considéré en France comme un objectif inatteignable. Or, l'emploi des personnes en situation de handicap constitue une obligation légale depuis la loi du 10 juillet 1987.

Le travail, facteur d'inclusion sociale et d'estime de soi, doit être privilégié. Pour sécuriser et optimiser la pérennité d'un emploi, il est important que les professionnels soient sensibilisés au handicap psychique et à ses conséquences.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Connaître les grandes catégories de handicap psychiques et leurs symptômes : psychopathologie et troubles du comportement
- Mieux comprendre le retentissement des symptômes sur le quotidien personnel et sur le mode relationnel des personnes atteintes de troubles psychiques
- Evaluer, orienter la prise en charge et identifier les structures relais
- Mieux accompagner pour agir différemment : ressources clés sur les savoirs être de base

Public

- Tout accompagnant du secteur travail (milieu ordinaire ou protégé) : Cap Emploi, Pôle Emploi, CRP, organismes d'insertion, ESAT,...

Pré-requis

- Aucun

Nombre de stagiaires

- 12 personnes

Durée

- 17,5 heures réparties en 2,5 journées consécutives

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes actives avec apports théoriques, échanges de pratiques en favorisant la prise de parole de chaque participant, études de cas et mises en situation

Evaluation des acquis

- Auto-évaluation des stagiaires en début et fin de formation

Contenu de la formation

Jour 1

- Travail et santé mentale
- Handicap psychique, de quoi parle-t-on ?
- Psychopathologie et notions clés pour comprendre et agir
- Retentissement sur le quotidien personnel et professionnel des personnes atteintes de troubles psychiques

Jour 2 :

- Cadre de référence et identification des acteurs
- Enjeux relationnels et savoirs être dans la gestion des entretiens et l'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques
- Travailler avec un traitement psychotrope

Jour 3 :

matin uniquement

- Mises en situations à partir d'expériences vécues par les stagiaires

Intervenant(s)

Elisabeth REMAUD,
Psychologue de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

Médecin psychiatre

Tarifs

- Individuel : nous consulter
- Groupe : nous consulter

Dates

- Nous consulter

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription, nous contacter

Lieu

- Centre de Formation et de Recherche Adapei des Pyrénées-Atlantiques
- Ou dans vos locaux

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)